Envoyé en préfecture le 16/12/2022
Reçu en préfecture le 16/12/2022
Affiché le
ID : 022-212202600-20221214-2022_12_86_2-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LE QUILLIO

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	11	14

VOTE
A l'unanimité des présents Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mr HAMON Xavier, Maire

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux **le 01 décembre 2022.**

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie **le 01 décembre 2022.**

Présents : HAMON Xavier, EVANO Jacques, JEHANNO Anne-Cécile , COJAN Daniel, TILLY Florent, BURLOT Alain, LE POTIER Jacques, LE BOUDEC Isabelle ; CARREE Kévin ; TAILLARD Michel ; ROBIN Julien

Absents ayant donné pouvoir : Adeline COLLIN donne pouvoir à Anne-Cécile JEHANNO, Laëtitia LE HELLOCO donne pouvoir à Xavier HAMON ; Christine LEBON donne pouvoir à Kévin CARREE

Absent : Laurent CAPPEAU,

A été nommé secrétaire : Daniel COJAN

2022-12-86 Tarifs communaux 2023-2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de :

- **VOTER** les tarifs pour les années 2023 et 2024 comme suit :

- **Petite Salle de la Mairie :**

Location réunion aux particuliers extérieurs : 60 €
Location pour les familles lors d'obsèques : 40 €

- **Cimetière :**
  - Concession (50 ans) : 100 €
  - Columbarium (10 ans) : 250 €
  - Caveautin (10 ans) : 300 €

- **Pont Bascule :**
  - Abonnés : abonnement annuel 25 €
    la pesée 2 €
    Perte Carte d'abonnement 20 €

Envoyé en préfecture le 16/12/2022
Reçu en préfecture le 16/12/2022
Affiché le
ID : 022-212202600-20221214-2022_12_86_2-DE

- Monnayeur : de 0 à 5 tonnes 2 €
  de 5 à 10 tonnes 3 €
  de 10à 20 tonnes 4 €
  de 20 à 30 tonnes 5 €
  + de 30 tonnes 7 €

Salles des Fêtes	LE QUILLIO			
	Commune.		Hors Commune.	
Tarifs	Année 2023	Année 2024	Année 2023	Année 2024
Bal - Bal Mariage - Vin d'Honneur	112 €	120 €	145€	155€
Repas privé 1 jour ou Association	167 €	175 €	225 €	245 €
Repas privé 2 jours	222 €	235 €	280 €	300 €
Loto - Concours de cartes	112€	120€	145 €	150 €
Collation enterrement – Hommage civil – repas à emporter	60 €	60 €		
Matériel				
Couvert complet particulier (Lot de 50 couverts)	21 €	21 €	31 €	31 €
Couvert complet asso	- €	- €	- €	- €
Vidéo projecteur (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
Sono (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
Manges-debout	25 € les 5	25 € les 5	25 € les 5	25 € les 5
Forfait entretien (si nécessaire)	30€/h	30€/h	30€/h	30€/h
Bris de vaisselle				
Assiette blanche	prix coûtant			
Assiette - verre à pied				
Verre ballon - couvert				
Flute				
Tasse				
Caution réservation	500 €		500 €	
Caution bal disco	1 000 €		1 000 €	

Salle des Fêtes :

- **Tables, chaises et couverts :**

Il sera demandé un chèque de caution de 200 € pour tout matériel emprunté à la commune (tables, chaises, etc.). Le matériel est à rendre le mercredi qui suit la location.

- Tables et chaises

- Habitants de la commune : 1 € la table et les 4 chaises,
- Hors commune : 2 € la table et les 4 chaises

- Couverts

- Lot de 25 couverts : 5 €

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Xavier HAMON
Le 14 décembre 2022

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :
- recours administratifs gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes